

1.1P- Officiels de l'épreuve :

Président du Collège :	Georges COLLIN	01/08 26640
Membres :	Gérard BRAU	14/10 1384
	Michel TESNIERE	13/17 125487
Directeur de course :	Serge FAUVEL	15/07 2517
Adjoints :	J.C. PERRIER	14/11 4884
	François JARDIN	13/03 20414
Médecins:	Emilie DOUAY	
	Ludovic DOUAY	
	Julie LAVENNE AUCLAIR	
Commissaires Techniques – Responsable :	William QUERU	13/13 14922
- Adjoints-	Thierry QUERU	13/13 14924
	Yves VANACKERE	01/12 16710
	Jonathan JARDIN	13/03 166047
Chargés des Relations Concurrents :	Michèle PIERRE	13/08 - 8342
Chargé des Relations avec la Presse :	Maryline BAZILE	13/09 - 30174

A l'exception des Membres du Collège, tous les Officiels du Rallye sont compétents en tant que « Juges de Fait » cf. 1.1 du règlement standard.

1.1 P- Eligibilité :

L'épreuve compte pour : La Coupe de France des Rallyes.
Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile.

1.2 P- Vérifications :

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les Vérifications administratives qui auront lieu le 6 Mars de 13 H30 à 18 H00
Les vérifications techniques auront lieu le 6 Mars de 13 H45 à 18 H30

Les vérifications finales seront effectuées place de la Mairie, les éventuels démontages au garage Opel Dieppe Le prix horaire de la main d'œuvre : 45€ TTC.

ARTICLE 2P - ASSURANCES -

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES -

3.1P - Demande d'engagement - Inscriptions :

3.1.5P - Toute personne qui désire participer au Rallye Régional d'Envermeu doit adresser au secrétariat du Rallye, (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée et expédiée avant le lundi 22 février 2010 minuit.

3.1.10P - Le nombre d'engagés est fixé 150 voitures.

3.1.11.1P - Frais de participation : avec la publicité - 230€
sans la publicité - 460€